

Intervention de Roland Desbordes, CRIIRAD : "Le cas du lobby du nucléaire"

Séminaire du 19 janvier 2011 "Lobbying, conflits d'intérêt, expertise : quels pouvoirs, quels contre-pouvoirs ?"

vendredi 21 janvier 2011

Texte résumé

Un texte plus complet sera publié prochainement.

Le nucléaire s'inscrit dans l'histoire à partir de 1945 pour le militaire d'abord, puis très rapidement, à l'image des USA, pour ses applications civiles.

Le CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) va cumuler les fonctions de recherche, d'expertise et de développement. Tout se structure autour de sociétés de droit civil mais à capitaux d'Etat. Mais c'est aussi l'Etat qui est en charge de légiférer, de contrôler, de surveiller et même d'assurer toutes ses activités. D'où un conflit d'intérêts majeur. Le corps des mines assurera le ciment humain de tous ces acteurs.

Comme tous les lobbies, le nucléaire a su évoluer dans sa communication. Il a récupéré le vocabulaire (Développement Durable, Transparence, Implication de la société civile...) pour donner l'illusion de sa modernité. Il a su s'entourer de la caution de quelques associations pour mieux contrer la montée en puissance des plus radicales. Il a su afficher un pluralisme de façade dans les conflits en créant des groupes de travail, des commissions d'information, des pseudos débats publics....

Les hommes politiques, les grandes institutions (Académies, Ministères...) volent systématiquement à son secours quand il semble menacé. Il n'a même plus besoin de se défendre. Voilà comment le lobby du nucléaire dispose de tous les atouts pour protéger ses intérêts particuliers.